

Bilan de Compétences



OBJECTIFS

Aider les personnes à optimiser la gestion de leur carrière, en termes d'évolution, de reconversion, d'insertion, d'orientation... en permettant une réflexion approfondie sur soi, son parcours, ses compétences et ses aspirations.

Le bilan de compétences est une démarche individuelle, encadrée juridiquement par les articles R. 900-1 à R. 900-7 du code du travail.

Plus d'information : [Cadre réglementaire du bilan de compétences.](#)



PROGRAMME

PHASE PRÉLIMINAIRE, QUI A POUR OBJET :

- De confirmer l'engagement du bénéficiaire dans sa démarche ;
- De définir et d'analyser la nature de ses besoins ;
- De l'informer des conditions de déroulement du bilan de compétences, ainsi que des méthodes et techniques mises en œuvre.

PHASE D'INVESTIGATION PERMETTANT AU BÉNÉFICIAIRE :

- D'analyser ses motivations et intérêts professionnels et personnels ;
- D'identifier ses compétences et aptitudes professionnelles et personnelles et, le cas échéant, d'évaluer ses connaissances générales ;
- De déterminer ses possibilités d'évolution professionnelle.

Un regard croisé sur le projet du salarié peut être mis en œuvre en fonction du déroulé et des besoins sur le projet.

PHASE DE CONCLUSION, QUI, PAR LA VOIE D'ENTRETIENS PERSONNALISÉS, PERMETTRA AU BÉNÉFICIAIRE :

De prendre connaissance des résultats détaillés de la phase d'investigation ;
De recenser les facteurs susceptibles de favoriser ou non la réalisation d'un projet professionnel et, le cas échéant, d'un projet de formation ;
De prévoir les principales étapes de la mise en œuvre de ce projet.



Accessible aux personnes
en situation de handicap
Réfèrent handicap : 02 54 53 52 05

PUBLIC – PRÉREQUIS

Aucun prérequis

Toute personne souhaitant faire le point sur son parcours professionnel, mieux analyser ses compétences, ses aptitudes, ses motivations, ses freins, définir et mettre en œuvre un projet professionnel ou de formation

PÉDAGOGIE

Intervenants : notre équipe (conseillers spécialisés, experts de l'accompagnement,...) est composée de professionnels formés au dispositif et fortement sensibilisés aux réalités de l'entreprise comme au marché de l'emploi

Le bilan de compétences est fondé sur une approche personnalisée et sur une relation de confiance

Nous vous garantissons une confidentialité de la teneur des entretiens et des résultats de nos prestations

MOYENS ET OUTILS

Bureau individuel, ordinateur, accès internet, imprimante, scanner, centre de documentation

Tests psychotechniques (personnalité, intérêts, aptitudes)

Possibilité de faire le bilan de compétences en distanciel

Assistances technique et pédagogique appropriées
contact : 02 54 53 52 93

DURÉE

24 heures dont 21 heures d'entretiens individuels et 3 heures de travail personnel accompagné

Organisation prévisionnelle : environ 8 à 10 semaines

DATE FORMATION

À définir en fonction de vos disponibilités (plages horaires flexibles)

PRIX

1 920€

FINANCEMENT

Selon la situation et le statut, le coût du bilan de compétences peut être pris en charge par le CPF, l'entreprise, l'OPCO, ...

Pour aller plus loin et découvrir toute notre offre
de formations, rendez-vous dès à présent sur

www.campus-centre.fr



CONTACT

EQUIPE EEC
DELPHINE BOSC
MÉLANIE FOUCHER

16 Place Saint Cyrano
36 000 CHATEAUROUX
02 54 53 52 93
eec@indre.cci.fr

Siret : 183 600 014 000 17
N° d'activité formation : 2436P000136

